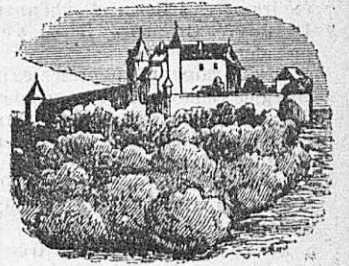




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 12.— (d. j. f. 15<sup>h</sup>) 15<sup>h</sup> 20<sup>h</sup>. BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> (10<sup>h</sup> 25) 13<sup>h</sup> 17<sup>h</sup> 30

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Etranger . . . . . 30 »  
 Annonces mortuaires  
 et rétractations 30 »  
 Réclames . . . . . 50 »  
 S'adresser à Publicitas S. A.  
 suisse de publicité (Cercle  
 Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

### ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—  
 » 6 mois » 3.—  
 Etranger 1 an » 10.—  
 » 6 mois » 5.50  
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

## La carrière agricole.

Entre l'agriculture et la vie moderne, il y a un fossé profond. L'homme quitte la campagne, il préfère s'enfermer dans les villes. Que la douceur de l'existence au grand air n'exerce pas sur lui une attraction plus forte, cela est compréhensible. Est-il possible de s'obstiner à tourner le dos au bonheur? Ce malheur est pourtant universel. Nous ne sommes pas les seuls à nous en plaindre, lisons-nous dans le Pays.

L'Angleterre, qui était le grenier de l'Europe, voit depuis longtemps périr son agriculture. Sa nourriture est soumise aux hasards de la navigation et aux caprices de la spéculation.

En France, en Allemagne, en Italie, la bourgeoisie considère l'agriculture comme une occupation indigne d'elle. On veut bien jouir des revenus de la terre, mais non la travailler.

Même en Amérique, là où l'excès des moissons crève les granges et les greniers, les cultivateurs font défaut.

Le mal est donc bien général: partout les champs sont abandonnés.

La terre ne nourrit plus son homme, objectera-t-on; la vie aux champs est laborieuse, inquiète, soumise aux caprices du ciel.

On fait des tableaux magnifiques des moissons dorées, des arbres pliant sous le fardeau des fruits, mais on passe sous silence les réveils tristes sous la gelée d'avril qui détruit souvent l'espoir d'une année. Il laboure, le paysan, il sème ses champs de son travail, de son argent, et parfois tout est détruit en une seule nuit. Il doit lutter souvent contre des éléments conjurés.

C'est sous cet aspect que se pose le problème: « La terre nourrit-elle son homme? »

Un jeune homme, animé de bonnes dispositions, peut-il, avec les charges des impôts, la concurrence étrangère, les difficultés du travail, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre, se faire cultivateur?

Un jeune homme né aux champs qui, de bonne heure a mis la main à la pâte, qui a donc déjà une expérience native, ne devrait pas, à moins d'une vocation irrésistible ou de facultés remarquables, renoncer à la terre. Il n'y a pas à hésiter.

La question est autre s'il s'agit de fils de citadins. Ce qui leur manque, c'est cet amour profond de la terre, cette subordination de la vie à la loi des saisons qui est une condition sine qua non dans la carrière agricole. L'art de cultiver, d'ensemencer, de récolter, tout cela s'apprend. Il est plus difficile d'acquiescer les qualités susnommées.

Nous profitons de l'occasion pour exprimer une opinion toute personnelle concernant l'enseignement agricole. Il est évident que le jeune homme doit avoir des connaissances scientifiques assez étendues afin d'être à même d'apprécier les moyens par lesquels il peut améliorer ses procédés et accroître ses rendements. Mais j'estime que le futur cultivateur ne devrait passer aux écoles techniques que lorsqu'il a une connaissance suffisante du métier pour comprendre la portée pratique des leçons. Alors seulement l'enseignement sera pour lui d'un profit réel.

L'enseignement agricole est certes utile, il fait la chasse à la routine et donne des notions précises, mais s'il est donné pour lui-même il fausse l'esprit des jeunes gens et reste lettre morte.

Résumons. Ne négligeons et ne dédaignons pas la terre, car elle est prête à récompenser le moindre effort et la moindre attention qui se portent vers elle.

Lorsqu'on a goûté une fois à la noblesse de la vie des champs, les poitrines et les cœurs s'ouvrent à la plénitude de l'existence. C'est un sort qui a été chanté par Virgile et qui, d'après lui, n'est dédaigné par les cultivateurs que parce qu'ils ignorent leur bonheur. Labor. (Journal d'Estayer).

## Jeunes filles modernes.

C'est une des conséquences de la guerre et une des moins enviables que ces aptitudes de la jeunesse moderne à croire que toutes les vieilles bases de la morale séculaire ont été ébranlées, que les traditions et les règles de l'antique éducation ont vécu.

C'est là une erreur qui ne fera pas long feu, parce que ce qui est nécessaire au bonheur de l'homme: la paix, la sécurité, la confiance, l'honnêteté, est immuable.

C'est chez les jeunes filles surtout, — bien plus que chez les jeunes gens devenus peut-être plus sérieux et plus graves — que l'on constate cette espèce de laisser-aller, d'émancipation dont elles se targuent comme d'avantages et de mérites nouveaux qui ne doivent point les laisser passer inaperçues.

La timidité, l'effacement, qui étaient de grandes vertus autrefois, ne sont plus de mise.

On veut paraître « déssalé », « à la page ». De là à franchir les limites autorisées, à dépasser les bornes d'une bonne éducation, il n'y avait qu'un pas et il fut bientôt accompli.

Les jeunes filles modernes sont fières des droits nouveaux et prérogatives qu'elles ont acquis.

Les cheveux coupés à la « Ninon » ou à la « Garçonne », elles ont la prétention de savoir se défendre elles-mêmes de tout ce que les mères craintives redoutaient autrefois pour elles.

Elles sortent seules, vont où il leur plaît, et il arrive fréquemment que leurs parents ne sont pas informés des endroits où elles ont passé leur après-midi ou leur soirée.

La plupart d'entre elles, il faut le reconnaître, sont prudentes, fines et se gardent de commettre quoi que ce soit qui puisse nuire à leur réputation, compromettre leur avenir. Mais alors pourquoi se donner des airs effrontés, sinon libertins?

Pourquoi affecter de ne pas être choquée par des propos équivoques ou licencieux? Pourquoi se comporter de telle façon que, non seulement on n'évite plus les conversations hasardeuses devant des jeunes filles, mais que leur présence n'impose plus le respect et qu'au contraire elle stimule cette humeur égrillarde, cette légèreté détestable qui nous fait passer, aux yeux des étrangers, pour un peuple peu sérieux, uniquement préoccupé de pensées frivoles et malsaines.

Les jeunes filles modernes veulent paraître renseignées sur tout: aucun livre ne les choque, aucune conversation ne les scandalise.

Elles prétendent n'avoir besoin de personne pour guider leur orientation vers l'avenir.

Dans bien des petites villes de province, elles donnent des bals, auxquels elles convient leurs habituels cavaliers et les lettres d'invitation déclarent qu'on n'y admettra pas « les bagages encombrants », ce qui signifie dans un langage sibyllique, mais,

d'une courtoisie plus que sommaire, qu'il est inutile d'y amener ses parents.

Il va sans dire qu'en ces réunions on se ferait remarquer en n'usant pas avec des gestes qui témoignent d'une longue accoutumance de cigarettes à bout doré ou à bout de pétale de roses.

Cette émancipation trop rapide de la jeune fille est-elle à approuver ou à blâmer? On n'ose presque plus se prononcer de peur de paraître trop « tardigrade ».

Cependant nous voyons que le résultat qu'elles cherchent à obtenir n'est pas toujours atteint.

Ce ne sont pas les plus désinvoltes qui se marient le plus rapidement.

En effet, l'évolution morale des jeunes gens a été plus lente.

Encouragés par les exemples qu'ils ont vus, à ne chercher dans le mariage que la sécurité de la confiance, ils ne voient pas sans un certain effarement les candidates au mariage avoir plus de hardiesse qu'ils en ont, afficher des goûts tapageurs et luxueux.

Les studieux surtout, ceux qui ont dû se préparer par d'austères études et de longs efforts à leur admission aux grandes écoles, sont stupéfaits et perplexes.

Ils hésitent à prendre une compagne parmi ces jeunes filles qui s'appliquent à paraître excentriques et provocantes.

Les autres, les « déssalés » ne voient plus assez de différence entre les jeunes filles honnêtes et les autres; ils hésitent à courir le risque que leur mariage ne soit qu'une banale et éphémère aventure, au lieu d'être un acte sérieux et définitif; et ils préfèrent rester célibataires.

Le nombre est de plus en plus grand des jeunes gens décidés à ne pas fonder de foyer, à s'écarter délibérément de la famille parce que leurs éventuelles compagnes ne sont plus assez « pot au feu ».

De sorte que, en prenant des allures évaporées ou extravagantes, les jeunes filles, qui du fait de la guerre n'auront pas toutes un mari, diminuent encore considérablement leurs chances.

Claude MONTORGE.

## NOUVELLES SUISSES

### Dans les postes fédérales.

Le Conseil fédéral a décidé la réduction des taxes suivantes dans le trafic postal avec l'étranger, à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain:

Lettres à destination de l'étranger, jusqu'à 20 gr. et taxe minimum appliquée aux papiers d'affaires, 0.30 au lieu de 0.40; 2. Taxe d'express pour les envois de la poste aux lettres, 0.60 au lieu de 0.80; 3. Taxe afférente aux demandes de retrait ou de changements d'adresse et taxe afférente aux demandes de radiation ou de réduction d'envois en remboursements, 0.70 au lieu de 0.80.

Jusqu'à présent, les titulaires de comptes de chèques postaux supportaient le coût du transport de leur correspondance au bureau de chèques postaux, d'où certains inconvénients pour les titulaires résidant dans des localités rurales ne possédant pas de bureau de chèques postaux puisque les envois peuvent être mis sans frais aucun aux guichets de ces bureaux. Afin de mettre fin à cette inégalité de traitement, le Conseil fédéral a décidé de mettre les titulaires de comptes de chèques postaux au bénéfice de la gratuité de taxe pour ce qui concerne la correspondance avec le bureau

auquel ressortit leur compte, cela dès le 1<sup>er</sup> novembre.

Des timbres commémoratifs seront émis à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de l'Union postale universelle, qui sera célébrée, le 9 octobre prochain. La vente en aura lieu du 9 octobre au 15 novembre.

**Jonction de lignes aériennes.** — Depuis jeudi après midi, la ville fédérale est réunie par un service d'aviation Berne-Bâle aux grandes lignes internationales Bâle-Paris-Londres et Bâle-Bruxelles-Rotterdam. La nouvelle ligne est exploitée par la société *Aviatik* des deux Bâle. En quittant Berne le matin à 9 heures, on arrive à 5 heures de l'après-midi à l'exposition de Wembley, à Londres. Divers membres de la presse ont été invités à prendre part aux vols d'essai.

**La prochaine session fédérale.** — Le Conseil fédéral vient d'arrêter la liste des objets devant être mis en discussion à l'Assemblée fédérale dans la session d'automne. Parmi les 67 objets figurant à l'ordre du jour de la première séance, on relève notamment, au Conseil national: Rapport de gestion et comptes des C. F. E. pour l'exercice 1923; Code pénal militaire. Au Conseil des Etats: Crédits supplémentaires pour 1924 (1<sup>re</sup> série), recours Suremann et consorts.

**Los foires.** — A Rapperswil, la douzième foire aux taureaux de la Suisse orientale réunissait 783 taureaux (au lieu de 800 l'année dernière); l'affluence du public a été grande et les transactions fort actives. Les animaux vendus — environ les deux tiers de ceux qui avaient été amenés à la foire — ont généralement atteint des prix assez élevés. Soixante des bêtes vendues sont destinées à l'étranger. Les sujets les plus beaux ont tous été achetés par des coopératives d'élevage, à des prix dont la moyenne se tient entre 5500 et 6000 francs.

Cette année, la foire comportait une innovation consistant en un concours de vaches laitières de la Suisse orientale au nombre de douze, toutes de la meilleure race.

### Le raid du « Zeppelin » en Suisse.

Le Zeppelin attendu depuis plusieurs jours en Suisse, parti depuis Friedrichshafen jeudi à midi 30, a suivi le Rhin et est apparu sur Bâle à 14 h. 15, flanqué de deux avions.

Prenant alors la direction du sud, après diverses évolutions, le dirigeable, toujours escorté par les avions, a successivement survolé Liestal, Olten, Aarau, Lucerne et Zurich. Des avions suisses étaient partis à sa rencontre de Dübendorf et l'ont suivi pendant quelques instants lorsqu'il pointa vers le lac de Constance. Le passage au-dessus de Zurich a eu lieu à 15 h. 30; à 16 h. 15, l'aéronet était sur Saint-Gall, puis il a regagné le lac de Constance et a atterri à Friedrichshafen à 17 h. 42.

A bord du Zeppelin se trouvaient notamment la comtesse Hella von Brandenstein, fille unique du comte Zeppelin, et ses trois enfants. Il y avait à bord 74 personnes, savoir 28 de l'équipage, 26 ingénieurs et techniciens et 20 passagers. Le Zeppelin a 200 mètres de longueur.

### Les numismates à Neuchâtel.

La Société suisse de numismatique a tenu son assemblée annuelle samedi et dimanche à Neuchâtel. Le siège de la Société qui était à Genève depuis plus de trente ans a

0,000,000

prunt fédéral  
mbre 1924.

s: 96 % Titres au  
30 septembre. Le dernier

d'émission de 96 %, plus

éral des finances :

SY.

ue du 12 au 19 septem-

du 30 septembre 1924 remet-  
de obligations à convertir,  
00.— de capital converti.  
es attribués devra s'effectuer

banques et maisons de banque.

### tonales Suisses.

n offre à louer pour les  
chons d'octobre

### n pont de danse

neuf.  
adres. à Publicitas Bulle,  
P. 7398 B. 1976

### hors.

nos Rayons sont  
s garanties, un choix  
gasons le renom qu'ils

satisfaire sous tous les  
votre confiance com-  
orehons.

### LE de la

### ER

ctions.

y admirer à votre aise  
et fantaisies, en four-  
de même qu'en tissus,  
asse-temps!

le plus lointain se ga-

### 50, 17.50.

50, etc.

50, 25.50, 29.—

e brodés Fr. 11.90

s de 17.50 à 45.—

de 12.— à 35.—

simples ou riches.

5 à 18.50.

4.90 à 7.50.

be on gabardine, cuir,

gion.

genres.

24.

nteaux.

—, 29.—, 35.—

5.—

75.—

re, dep. 14.50 à 49.—

n, etc., façons nouvelles

—, en soie de 12.50 à

re.

t soleries.

NT —

ents indiquer la taille,

le fini. Se rendre sur

Vevey

été transféré à Berne et, à l'unanimité, le Dr Gustave Grunau, de Berne, a été nommé président.

Des travaux ont été présentés par M. Roehling de Genève, sur les monnaies savoyardes ; par M. Grunau de Berne, sur différentes médailles bernoises et argoviennes ; par M. Montandon de Neuchâtel, sur les monnaies neuchâteloises ; par M. Nef, conservateur du Musée Victor Tissot, sur les monnaies de la Gruyère.

Dimanche, un banquet très animé a réuni les autorités neuchâteloises et les numismates. Une excursion au château de Valangin a clos l'assemblée.

**Une escroquerie au mandat postal.** — Le procureur de la Confédération et les autorités judiciaires italiennes recherchent les auteurs d'une escroquerie en mandat postal international.

Ces mandats, émis en fraude en Suisse et qui furent payés par des bureaux postaux italiens, portent le timbre à date d'un bureau de poste de Berne (Kirchenfeld 6). A leur rentrée en Suisse, le contrôle constata qu'ils n'avaient pas été inscrits au dit bureau bernois, que les empreintes du timbre à date n'étaient pas celles du timbre bernois et qu'il y avait donc eu fabrication d'un sceau pareil.

Le montant des sommes ainsi escroquées s'élève actuellement à environ 5000 francs, mais on ne pourra l'arrêter définitivement avant quelque temps. Les mandats sont bien de l'administration des postes suisses, mais on sait que n'importe qui peut en acheter des centaines dans tous les bureaux de poste. Pour être payés, ils doivent porter différentes indications de service et on pense que le falsificateur doit connaître fort bien le mécanisme de l'administration postale.

**Circulation des automobiles.** — Le Conseil fédéral a délégué le Professeur Dr Delaquis, chef de la division de police du Département de justice et police, au prochain Congrès pour la circulation des automobiles qui aura lieu à Paris.

**Saint-Gall.** — Une mère noie ses enfants. — Mme Ida Schönholzer-Kern, d'Hérisau, dans un acte de désespoir, s'est noyée avec ses deux enfants Heidi et Erich. Les trois cadavres ont été retirés du lac.

**Mortel accident d'automobile.** — Un grave accident d'automobile, dû à l'éclatement d'un pneu, s'est produit dimanche soir à Pli, près Weesen. L'automobile de course de la princesse Hohenlohe, conduite par le docteur Geisser, de Zurich, qui avait pris part à la course Weesen Amden, disputée dans l'après-midi, a capoté. Le Dr Geisser, transporté grièvement blessé à l'infirmerie d'Uznach, a succombé. Le champion Karrer, qui se trouvait dans la voiture, a été grièvement blessé.

**Berne.** — Attention aux chiens. — M. Gigon, maire de Bressaucourt, a été mordu par son propre chien, qui a été abattu et dont la cervelle a été envoyée à l'Institut Pasteur à Berne où on a reconnu qu'il était enragé.

Le ban a été prononcé pour la région de Bressaucourt - Chevenez - Courtedoux - Porrentruy-Fontenais-Village.

FEUILLETON DE "LA GRUYÈRE"

## La Noyée du Vieux-Moulin

PAR AUGUSTE GEOFFROY 51

Chaque jour, à chaque heure, elle songeait à son Raymond, mais son devoir exigeait qu'elle restât parmi les siens à ces heures terribles et elle ne les eût quittés sous aucun prétexte : « Fais ce que dois, advienne que pourra ».

Lui, de son côté, et elle du sien, en parfaite union de pensées sans qu'ils s'en fussent dit un mot, montèrent leur calvaire, toujours assurés de se retrouver au bout du pénible chemin dans le repos du monde meilleur.

Tout passe, les jours noirs comme les jours de gai soleil, les peines comme les joies, les fêtes comme les deuils.

La paix fut enfin signée.

Et le garde Raymond, devenu officier par suite des vides affreux que la mitraille avait faits dans les rangs, médaillé militaire et chevalier de la Légion d'honneur pour la prise d'un drapeau bavarois, avait regagné, bien modestement, sa maison forestière du Creux d'Enfer, y reprenant ses occupations à la même époque où le capitaine Maisonneuve rentrait, monté en grade et décoré, lui aussi, sans blessures, au château de La Loubière.

On signale d'autre part, qu'une fillette a été mordue par un autre chien dans la même région.

**Thurgovie.** — La fillette écrasée. — Une automobile a écrasé, à la rue de la Gare, à Arbon, une fillette de 11 ans, la petite Stöcklin, dont le père est un baryton réputé. La pauvre enfant a succombé à ses blessures.

**Uri.** — L'assassin de Schattdorf. — L'auteur de l'assassinat de la jeune fille Scheibler, commis le dimanche 31 août, à l'orphelinat de Schattdorf, Clément Bernet, de Gommiswald (St-Gall), est aujourd'hui dans les prisons d'Altorf.

Par prudence, c'est à Sisikon et non à Fluelen qu'a eu lieu la remise du meurtrier aux autorités uranaises, car on craignait des manifestations dans la première de ces localités, et le père de la victime avait fait le projet, dit-on, d'assommer Bernet à coups de hache.

Le misérable va d'abord subir dans les prisons uranaises la peine d'un mois de détention à laquelle l'a condamné la justice zurichoise pour rupture de ban. On sait que la peine de mort subsiste dans le canton d'Uri. Il suffit d'une majorité des deux tiers des voix pour qu'elle soit prononcée.

On rapporte que Bernet a tenté de se suicider ces jours derniers en cherchant à confectionner une corde au moyen de son pantalon ; on a pu empêcher à temps qu'il ne se pendit.

Fait typique, un homme s'est déjà annoncé pour accomplir les fonctions de bourreau.

L'assassin est aussi connu en pays fribourgeois. Clément Bernet, ainsi que deux autres prisonniers s'étaient évadés du pénitencier de Witzwil le 5 juin 1921. Dans la nuit du 7 au 8 juin, ils cambriolaient le bureau des postes et l'auberge Fontannaz, à Courgevans. Bernet avait à son dossier quinze condamnations ; il fut arrêté à Courtepin après qu'il eut exercé une vive résistance. Ayant purgé une peine de 3 ans de maison de force, Bernet quitta le pénitencier cantonal fribourgeois en avril dernier.

**Vaud.** — Fillette écrasée par une automobile. — Samedi matin, à Lausanne, la petite Elisabeth Miéville, 4 ans, était sur le trottoir, devant le magasin de M. Lux, place Chauderon. Sa mère, une maraîchère des Côtes de Renens qui tient un étalage de fruits et légumes sur la place Chauderon, l'appela. L'enfant traversa la chaussée sans remarquer une automobile qui arrivait. Le véhicule, conduit par M. le Dr Manne, la renversa. La pauvre petite a été transportée aussitôt par l'auteur involontaire de l'accident chez M. le docteur Dolivo, où elle reçut des soins, puis à l'Hospice de l'enfance, mais à peine arrivée, elle rendit le dernier soupir. Elle a probablement succombé à une commotion cérébrale et à une hémorragie pulmonaire.

— Un « chauffard » arrêté. — La gendarmerie a réussi à retrouver l'automobiliste qui, mercredi soir, à Aigle, a atteint et tué M. Louis Michaud, le tenancier de l'Hôtel du Nord à Aigle. C'est un négociant d'Ollon, nommé Ernest Joly, qui a avoué. Il a été incarcéré.

Tous ses soldats l'aimaient, car, et en particulier ceux de Rambercourt, ils n'avaient eu qu'à se louer de ses bontés, aussi fut-il suivi par leur reconnaissance et fêté par leurs familles au pays : on l'y porta en triomphe.

Matériellement, le devoir militaire, la défense de la patrie coûtaient cher au capitaine, car de La Loubière, il ne restait plus guère que les murs ; ayant appris que ce château appartenait à un officier des troupes qui les harcelaient dans la région même, les Allemands l'avaient lâchement frappé, ruiné de préférence aux autres habitations.

Les récoltes ayant été brûlées ou pillées, aucune culture n'ayant pu être donnée aux terres, s'étant endetté afin de venir en aide à ses pauvres soldats, M. Félicien se retrouva sans ressources, ne sachant trop quoi faire, que devenir pour se relever, pour sortir d'une situation misérable.

C'est là que Taupin et sa fille Claire l'attendaient, et il faut avouer qu'ils avaient désormais toutes les chances de réussir dans leurs projets.

Une maison dévastée, plus de fourrages ni de bois dans les granges, plus de bêtes à l'écurie, rien à espérer dans la plaine pour l'époque de la moisson, pas un sou dans sa poche, telle était la situation peu brillante de M. Félicien Maisonneuve, petit propriétaire cultivateur rentrant chez lui après la guerre, situation qui était du reste celle de bien d'autres.

Taupin put donc comme maire, comme

**Valais.** — Terrible accident de mine à Salvan. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 h. après minuit, un terrible accident est arrivé sur les chantiers des C. F. F. dans le tunnel d'amenée des eaux du Châtelard aux Granges de Salvan pour alimenter l'usine électrique de Vernayaz. Près de la fenêtre 7, juste au-dessus de Salvanville, les ouvriers ont heurté un coup de mine non explosé, en opérant les travaux de déblaiement. Deux ouvriers, un Italien, M. Calcagno, et un Haut-Valaisan, M. Philomin Furrer, d'Eisten, vallée de Saas, sont morts. Deux autres ouvriers ont été atteints, mais leurs blessures ne présentent pas de gravité.

Calcagno était marié et père de 2 enfants.

**Genève.** — Femme criminelle. — Mme Blanche Martel, 74 ans, la doyenne des artistes de café-concert, qui a eu son heure de célébrité dans la Suisse romande, a été victime, vendredi, à Genève, d'une tentative d'assassinat et d'un vol important.

La femme Marthe Cavin, 35 ans, vaudoise, avec laquelle Mme Martel était en relation de voisinage, a tenté de lui faire consumer une omelette dans laquelle elle avait incorporé de la pommade phosphorée. Prise de soupçons, Mme Martel jeta l'omelette et ayant ouvert sa cassette de bijoux constata la disparition de ceux-ci. Se voyant découverte, la femme Cavin se jeta sur la couverture du lit. Elle ne renouça à son dessein que sur la promesse formelle de Mme Martel de ne pas porter plainte ; mais, la femme Cavin n'ayant pas rendu les bijoux, la police fut informée, et la criminelle fut arrêtée au moment où elle allait prendre le train pour Lausanne. Elle a fait des aveux.

**Argovie.** — La fermentation du regain. — A Seengen, un incendie dû à la fermentation du regain s'est déclaré dans une grange et une étable.

Le bâtiment ainsi que le fourrage et les outils aratoires ont été détruits. Le propriétaire, qui était assuré pour 22,000 francs, subit une perte importante. Le bétail a pu être sauvé, mais cinq taureaux effrayés se sont enfuis ; plusieurs personnes ont été légèrement blessées au cours de la chasse qu'on a dû faire pour capturer ces animaux.

## A L'ÉTRANGER

### ITALIE

**Assassinat d'un député fasciste**

A Rome, vendredi matin, à 11 heures, un ouvrier charpentier, nommé Corvi, a tué à coups de revolver le député fasciste Casalini. Le meurtrier a déclaré qu'il avait voulu venger le député socialiste Matteotti. Corvi est, paraît-il, un alcoolique. Il a commis son crime dans l'ivresse.

### FRANCE

**La suppression du bague.**

Le *Petit Parisien* annonce que M. Herriot, après avoir conféré avec le ministre de la justice et le ministre des colonies, a décidé la suppression du bague colonial. Tous les forçats seront amenés de la Guyane en France.

étant le cultivateur le plus important du pays, lui offrir le secours de son matériel de quelques sacs de semence, des bras de ses domestiques, sans que la chose parut extraordinaire à personne : au contraire, on estimait qu'il ne faisait qu'acquiescer un peu les obligations de Rambercourt envers un chef qui s'était endetté pour le soulagement des soldats de la commune.

Et M. Félicien, lui, ne put faire autrement que d'accepter ; et un échange de services, des relations quotidiennes d'amitié s'établirent dès lors entre La Loubière et Les Saules.

Bientôt ce fut non seulement sans déplaisir, mais même volontiers que M. Félicien consentit à aller faire un repas ou passer la soirée aux Saules : Claire ne lui était plus antipathique et il s'avouait, après chaque réunion, qu'autrefois il ne l'avait pas bien examinée, qu'il la jugeait mal, sans raisons sérieuses pour cela.

Il faut dire du reste que la Claire de l'heure présente ne ressemblait plus guère à la Claire des années précédentes et que la grâce, le charme l'esprit actuels de Mlle Taupin étaient du nouveau non seulement pour M. Félicien, qui ne s'occupait point d'elle autrefois, mais même pour les gens qui la connaissaient le mieux depuis longtemps.

Louise était la seule à ne point admirer cette transformation, à ne pas s'en réjouir : il est vrai qu'elle seule savait, elle seule aurait pu montrer le ver qui rongeaient au cœur cette belle fleur épanouie.

Cette mesure a été décidée à la suite d'une enquête faite en Guyane par M. A. Londres, qui a soulevé une émotion très vive en France. Il y eut des interpellations à la Chambre et au Sénat. De là est sortie la décision de M. Herriot.

### Une supplique.

Un appel vient d'être lancé à M. Herriot par le député Renaudel, le priant d'intervenir auprès du gouvernement de Moscou lors des prochaines négociations franco-russes pour arrêter l'effusion de sang. La supplique rappelle que les soviets ont affirmé leur volonté de respecter le droit des nations dans leur traité avec la Géorgie.

### Nouvelles réductions de 221 millions

M. Herriot, président du conseil et M. Clémentel, ministre des finances, ont continué au cours de l'après-midi et de la soirée du 12, et pendant l'après-midi du 13 l'examen des dépenses du budget de 1925.

Des réductions s'élevant à un total de 221 millions de francs ont été opérées sur le budget des ministères de la justice et des régions libérées, et sur ceux des sous-secrétaires d'Etat de l'aéronautique, de la marine marchande et des postes et télégraphes.

### Le résultat financier de l'occupation de la Ruhr.

D'après un document officiel publié par le Quai d'Orsay touchant le résultat financier de l'occupation de la Ruhr, les recettes jusqu'au 30 juin 1924, se sont élevées à 3.519.340.319 francs français ; les dépenses à 869.550.000 francs, dont francs 739 millions 600.000 pour la France et 129 millions 950.000 pour la Belgique.

## CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 13 septembre. — Le Conseil nomme M. Jules Collaud, ingénieur agronome, à Fribourg, professeur à l'Institut agricole à Grange-neuve.

**In memoriam.** — A Montagny-les-Monts, une plaque commémorative, scellée au mur extérieur de l'église, rappellera désormais aux fidèles le souvenir des enfants de la paroisse morts au service de la patrie durant les mobilisations de 1914 à 1918.

### Un parachutiste au pont du Gottéron.

Avec l'autorisation du Conseil communal de Fribourg, M. René Pochon, de Lausanne, a fait dimanche soir, à 6 heures, au pont du Gottéron, un essai du parachute qu'il a créé et qu'il a déjà expérimenté à l'aérodrome lausannois de la Blécherette.

M. Pochon a lancé dans le vide un mannequin de 45 kilos, suspendu au parachute. Celui-ci s'est déployé au bout d'une seconde 3/5 après avoir parcouru 19 mètres. Son diamètre était alors 11 mètres 50. L'appareil est venu se poser à dix mètres des habitations du fond de la vallée.

Le parachutiste se propose de refaire l'expérience, jeudi prochain, en se lançant lui-même du haut du pont du Gottéron.

**Accident de chasse.** — M. Auguste Stucky, garagiste à Fribourg, chassait

Pour une fille habile, tenace, Mlle Claire était une fille habile, tenace, persévérante surtout dans la dissimulation.

Dans les jours qui suivirent immédiatement la disparition mystérieuse, et on pouvait le craindre, la mort cruelle de l'infortunée Mlle de Mérens, elle s'était bien gardée de montrer à M. Félicien le moindre contentement de la suppression d'une rivale, de papillonner autour de lui davantage qu'à l'ordinaire, de paraître profiter brutalement des chances que lui procurait le malheur d'une autre.

Quelques rares fois seulement, elle se fit voir par lui, au milieu des manifestations d'une douleur touchante ; elle eut l'idée généreuse d'ouvrir une souscription pour que Rambercourt élevât au cimetière un monument en mémoire de l'institutrice regrettée ; enfin elle fit tout pour se mêler discrètement mais inévitablement, dans l'âme de M. Félicien, aux plus consolants souvenirs de sa chère morte.

Au fond elle enrageait de voir le culte secret que le jeune homme gardait à la victime du Pré-Jacques ; mais elle ne s'en inquiétait pas beaucoup, attendant l'effet certain du passage des années sur les plus sincères douleurs, se disant que pour sûr il ne chercherait jamais à aimer ailleurs, se répétant avec une patience de fauve qui guette sa proie que son heure à elle sonnerait, sonnerait tôt ou tard, dût-elle encore porter une main audacieuse sur l'horloge du Temps et faire violence à la Destinée. (A suivre.)

été décidée à la suite en Guyane par M. A. évé une émotion très ent des interpellations Sénat. De là est sortie erriot.

**Applique.**  
être lancé à M. Herriot del, le priant d'intervenir vernement de Moscou égociations franco-rus- sion de sang. La sup- des soviets ont affirmé ecter le droit des na- é avec la Géorgie.

**ions de 221 millions** dent du conseil et M. des finances, ont conti- rès-midi et de la soirée après-midi du 13 l'exa- u budget de 1925.

levant à un total de es ont été opérées sur ères de la justice et des ur ceux des sous-secré- onautique, de la marine postes et télégraphes.

**at financier**  
on de la Ruhr.

ment officiel publié par hant le résultat finan- de la Ruhr, les recettes 1924, se sont élevées à s français; les dépen- rances, dont francs 739 our la France et 129 ur la Belgique.

**FRIBOURG**

**at.** — Séance du 13 onseil nommé M. Jules agronome, à Fribourg, ut agricole à Grange-

**n.** — A Montagny-les- commémorative, scellée é l'église, rappellera dé- le souvenir des enfants au service de la patrie ions de 1914 à 1918.

**iste au pont du**  
Avec l'autorisation du de Fribourg, M. René e, a fait dimanche soir, du Gottéron, un essai a créé et qu'il a déjà ex- risme lausannois de la

ancé dans le vide tin ilos, suspendu au para- éployé au bout d'une oir parcouru 19 mètres. lors 11 mètres 50. L'ap- oser à dix mètres des de la vallée.

se propose de refaire rochain, en se lançant u pont du Gottéron.

**chasse.** — M. Au- iste à Fribourg, chassait

pile, tenace, Mlle Claire e, tenace, persévérante imulation.

si suivirent immédiate- mystérieuse, et on pou- mort cruelle de l'infor- ns, elle s'était bien gar- M. Félicien le moindre suppression d'une ri- autour de lui davantage paraitre profiter brutas que lui procurait le e.

is seulement, elle se fit ieu des manifestations chante; elle eut l'idée une souscription pour levait au cimetière un oire de l'institutrice re- fit tout pour se mêler inévitablement, dans n, aux plus consolants re morte.

vendredi matin dans la région du Gros Brun. Il était accompagné d'un armailli. Devant escalader une paroi de rocher, son compagnon passa le premier, puis aida M. Stucky à monter en saisissant la courroie de son fusil. Malheureusement la courroie céda et M. Stucky fit une chute. Il a une côte cassée et des contusions. Il put rejoindre la Villette à pied et là une auto le reconduisit à son domicile à Fribourg, aux Daillettes.

**GRUYÈRE**

**Cours de répétition de la 11<sup>me</sup> division.** — Une grande animation régnait hier matin, lundi, à la gare du Bulle-Romont. Nos braves troupiers partaient pour les manœuvres de la 11<sup>me</sup> division. Les bataillons de fusiliers 14, 15, 16 et 17, ainsi que la compagnie de carabiniers 11/4 et les compagnies de mitrailleurs 1/7, 11/7, 111/7 et 1/10 entraient au service à 9 h. à Fribourg.

Vers 2 1/2 heures de l'après-midi, le régiment 7 s'est rendu sur la place de Notre-Dame pour la prise des drapeaux. Les bataillons sont ensuite partis pour leurs lieux de cantonnement. L'Etat-major et le bataillon 16 sont cantonnés à Morat, le bataillon 15 à Lœwenberg et le bataillon 14 à Salvagny. Le bataillon 17 est allé rejoindre le régiment 10 dans le rayon de Grossaffoltern-Buetingen-Lyss.

**La rentrée des classes.** — Après deux mois et demi de vacances, nos écoliers ont repris hier, lundi, le chemin de l'école. Cinquante-sept enfants (31 garçons et 26 filles), âgés d'environ sept ans ont été admis à fréquenter l'école primaire.

Espérons que l'année qui commence sera fructueuse à notre jeunesse studieuse.

**Football.** — Les nombreux spectateurs qui, dimanche, ont assisté au match Montreux III-Bulle I ne furent pas enchantés de la partie. L'incompétence de l'arbitre fut la cause de ce désappointement. Si le jeu avait été un peu mieux dirigé, il aurait été agréable à suivre, car Montreux avait envoyé une équipe qui pratique le football d'une façon très courtoise.

Disons aussi que la discipline a manqué chez les Bullois. Dans leur équipe, il serait à désirer également un peu plus de calme chez certains joueurs et la facture du jeu n'en serait qu'améliorée.

Le manque d'entraînement est la principale cause de la défaite des Bullois qui laissent les 2 points à l'adversaire avec le score de 3 à 0.

**Aux domestiques et employés.** — La Société d'utilité publique des femmes suisses invite toutes les familles qui ont à leur service, depuis de longues années, des domestiques et employées dévouées, à les faire participer à la distribution de récompenses qui aura lieu prochainement.

Cinq ans de service chez les mêmes maîtres donnent droit à un diplôme, dix ans à une broche ou une breloque en argent et vingt ans à une montre en argent ou à un service en argent.

Les récompenses sont données aux membres de la Société d'utilité publique des femmes suisses contre une petite contribution au fonds des récompenses.

Les personnes qui ne font pas partie de la Société ont à verser une contribution au fonds des récompenses.

Les demandes doivent être adressées aux présidentes des diverses sections. Si, dans un endroit, il n'existe pas de section de la Société d'utilité publique des femmes suisses, il faut s'adresser directement à la présidente de la Commission des Récompenses, Madame Hauser-Hauser à Lucerne. A partir du 31 octobre les inscriptions pour la distribution des récompenses de Noël suivant ne seront plus reçues.

Depuis que l'usage a été établi par la Société d'utilité publique des femmes suisses de décerner des prix aux domestiques fidèles, plus de 20.000 récompenses ont été distribuées.

Nous espérons que, cette année encore, le nombre des serviteurs dévoués, que cette reconnaissance publique de leur fidélité récompensera, sera considérable.

**ETAT CIVIL DE BULLE**

**Naissances.**

Août 18. — Ruffieux Lucie-Rosine, fille de Louis, agriculteur, de Charmey, et de Emma, née Ruffieux.

22. — Caille Robert-Joseph, fils de Joseph, ouv. de fab., d'Estavannens et La Tour de-Trême, et de Alodie, née Bussard.

Septembre 10. — Charrière Bernard, fils

de Louis, commis postal, et de Blanche, née Pilloud, de Châtel-Saint-Denis.

**Décès.**

Août 19. — Andrey Marie-Faustine, née Brühlhart, épouse de Michel Andrey, ménagère, de Cerniat, 75 ans.

20. — Remy Maurice, veuf de Ernestine née Tinguely, ancien négociant, de Bulle, Fribourg et Charmey, 72 ans.

Septembre 10. — Charrière Bernard, fils de Louis, de Cerniat, né le même jour.

**Mariages.**

Août 31. — Bleicher Cajetan, magasinier, de Neuheim (Zoug), domicilié à Lucerne, et Brandt Elisa, lingère, de Roche d'Or, (Berne) domiciliée à Lucerne.

Sept. 4. — Vallélian Jean, employé de commerce, de La Pâquier, et Monnard Marie, ménagère, d'Attalens, les deux domiciliés à Bulle.

**Dans la région.**

**Des trésors historiques.**

On écrit de Rougemont à la Tribune de Lausanne :

La commune de Rougemont et l'ancienne société de l'Abbaye de Rougemont possèdent quelques drapeaux déposés à la Chambre des drapeaux à la maison de ville, à Rougemont. Ils ont une grande valeur comme pièces historiques. Le plus grand d'entre eux, « la grande grue », comme on l'appelle, parce qu'il porte l'armoire de l'ancien comté de Gruyère, a figuré, dit-on, aux guerres de Bourgogne; un autre, malheureusement tout en lambeaux, aurait été à la bataille de Villmergen; il est rouge et noir, aux couleurs de Berne et porte cette inscription: Régiment du Simmenthal. On ne connaît en Suisse parait-il que deux de ces drapeaux de régiments bernois: l'un est à Vevey, l'autre à Rougemont mais mal conservé; il y a encore « la petite grue », qui doit être très ancien.

Ces belles pièces historiques mériteraient d'être conservées très soigneusement; on parle d'en placer dans l'église de Rougemont, une fois celle-ci complètement restaurée; leur place serait dans un musée; il y a 20 ou 25 ans, le tiers du drapeau du Simmenthal existait encore; maintenant, il n'a presque plus que la hampe. Qui veut bien s'occuper de sauver ces glorieux souvenirs des anciens combats, ces bannières qui ont accompagné nos ancêtres, et leur trouver un abri où chacun puisse aller les voir?

**Le feu.** — Un incendie dont on ignore la cause mais qu'on croit dû à une main criminelle, car l'immeuble était inhabité, a détruit le chalet de la Bornaz, près de la Lécherette, propriété de la commune de Château-d'Oex. L'office de paix du cercle s'est rendu sur le lieu du sinistre.

**FAITS DIVERS**

**L'épilogue d'un meurtre horrible.**

Les deux jeunes étudiants Leopold et Loeb, âgés de moins de dix-neuf ans, appartenant à deux des plus riches familles de Chicago, qui avaient assassiné, « pour s'amuser », un de leurs camarades nommé Frank, âgé de quatorze ans, viennent d'être condamnés à la détention perpétuelle par la cour d'assises de Chicago.

Le procès, en raison de la situation des familles des deux jeunes criminels, avait suscité un intérêt énorme dans tout le pays. D'autre part, l'attitude des accusés — véritables monstres à la face humaine — pendant les débats causa un véritable scandale.

Leopold et Loeb, en effet, ne cessèrent de faire preuve du plus profond cynisme, se plaisant à retracer dans leurs moindres détails les circonstances dans lesquelles ils accomplirent leur horrible forfait. Leurs défenseurs s'efforcèrent de démontrer leur irresponsabilité, invoquant le témoignage des parents, lesquels vinrent déclarer que, depuis leur plus tendre enfance, les accusés s'étaient rendus coupables de nombreux méfaits. Les débats furent d'ailleurs l'occasion de maints incidents scandaleux. C'est ainsi que le président des assises dut faire expulser de la salle de jeunes étudiantes qui adressaient démonstrativement des oeilades aux deux accusés. A plusieurs reprises, le huis-clos dut être prononcé.

En entendant la sentence, Leopold et Loeb n'ont pas dissimulé leur joie d'échapper à la peine capitale et, pour se remettre de leurs émotions, ils ont prié leurs gardiens de leur faire servir un plantureux repas.

Mais, pour quels scrupules n'a-t-on pas condamné ces individus à la peine de mort?

**Quatre aviateurs tués.**  
Helsingfors. — Au cours d'un vol d'essai, un hydravion militaire s'est écrasé au milieu d'un village près de Viborg. Les quatre aviateurs finlandais à bord ont été tués.

**Mot de la fin.**

Entre putotins. — Pourquoi marchander avec ton tailleur? Tu sais bien que tu ne le paieras jamais.  
— Mais, par honnêteté, mon cher ami, je ferai perdre moins d'argent à ce pauvre diable!

**Jeune fille est demandée**

de suite pour aider aux travaux du ménage.

S'adresser à la Pharmacie du Cheval-Blanc, Bulle.

**Métayers et ouvriers agricoles sont demandés**

pour propriétés dans le Département de la Creuse.

S'adr. à M. Louis DANTON, La Saiglière, AUBUSSON (Creuse). 2005

**Hâtez-vous!**

Les beaux Tissus coloris nouveaux viennent d'arriver, pour

**MANTEAUX VAREUSES**

Magasin KOLLY-PASQUIER

Rue de la Promenade - BULLE - Timbres d'escompte 5 %.

**PRESSOIR à fruits**

est à la disposition des agriculteurs à la forge Dunand à Bulle.

**On demande un bon TACHERON**

avec quelques ouvriers, pour canalisation en France (départ fin septembre). A la même adresse, céderait, bon marché quelques mètres de clôtures et de fortes bordures en ciment, pour jardin.

S'adr. à Arthur MORARD, près du Tirage, Bulle.

**Meubles à vendre**

Comprenant: lits, tables de nuit, commodes-bureaux, armoires, tables rallonges Encadrements et meubles sur commande, fins et ordinaires. Travail soigné. Prix réduits.

Chez POLETTI, aux Boutheys près Bulle.

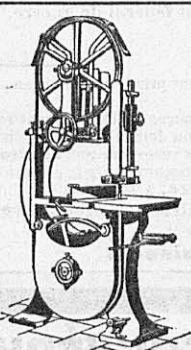
**R. PEYRAUD**

médecin-dentiste BULLE

Cabinet dentaire ouvert tous les jours de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. 2014



**Abonnez-vous à „La Gruyère“.**



**S. A. FABRIQUE DE MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS**

Bois croisé „Olma“, à Olten Bois croisé

Représentée par D. Manfrini, à Neuchâtel. — Téléphone 835 —

**VENTE - ÉCHANGE - ÉTUDE**

A la même adresse plusieurs machines d'occasion.

**LOCATION D'HOTEL**

La Commune d'Albeuve met en location, par voie de mises publiques, pour une période de 3 ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1925, son établissement public sous l'enseigne

**„Hôtel de l'Ange“**

avec jardins, belle grange et environ 11 poses de terrain. Les mises auront lieu le lundi 22 septembre 1924, dès 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière du dit établissement et sous les conditions qui seront lues avant les mises.

**Foire d'Albeuve.**

Le Conseil communal d'Albeuve a fixé la foire au bétail au **lundi 22 septembre.** 1999 Le Conseil communal.

**LOCATION de MONTAGNES**

Les pâturages des GROS FOURS, des PETITS FOURS et du SCHIMBERG, situés rière la commune de La Tour-de-Trême, sont mis en location par voie de soumission. Entrée en jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1925.

Voir les conditions et déposer les soumissions jusqu'au **20 octobre prochain** chez M. Jean GRETE-NER à BULLE. Pour visiter s'adresser à M. Auguste PASQUIER, forestier-chef, le PAQUIER. 2009

**A vendre d'occasion**

plusieurs chambres à coucher, neuves et d'occasion, à un et deux lits, matelas bon erin, depuis 500 fr. la chambre complète; divans moquette 140 fr., canapés de 65 à 160 fr., tables rondes de 35 à 55 fr., tables carrées 15 fr., table de nuit marbre 25 fr., commodes bois dur de 110 et 70 fr., lavabos-commodes 70 fr., armoires à glace de 120 à 250 fr., garde-robes noyer, 2 portes, 220 fr., tables rallonges 120 fr., couchettes 25 fr., couvertures laine à 2 places, 12 fr., glaces 14 fr., armoire à une et deux portes, de 40 à 110 fr., tableaux 12 fr., machines à coudre de 30 à 120 fr., milieux de salon de 40 à 150 fr., descentes de lit de 5 à 30 fr. et une quantité de meubles à bas prix.

**AUX MEUBLES D'OCCASION DELALOYE-SEMBLANET, rue de Vevey, 180, BULLE** — Téléphone 156 —

**Mises juridiques.**

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques le samedi 20 septembre ert., dès 14 h., à domicile: 1 cheval rouge, 1 harnais, 1 faucheuse, 1 char à pont, 3 charrettes dites de Charmey, 1 caisse à purin, 1 charrette à 2 roues, à ressorts, une herse, une luge, râteliers, fourches, meule à aiguiser, un vélo et divers petits objets, ainsi que les fruits appartenant à la masse en faillite Félic. Lauper, à La Roche. Paiement comptant. Office des Faillites.

**Grandes mises de bétail.**

Samedi 20 septembre prochain, dès 13 heures précises, devant son domicile, à GRATTAVACHE, M. Pittet Charles exposera en mises publiques: 3 mères-vaches portantes et vèlées, une taure prête, 1 taureau de 2 ans, 2 génisses de 2 ans, dont une portante, 2 veaux de l'année et 1 bonne jument de 9 ans portante. Beau bétail de montagne pie-noir. Termes de paiement. L'exposant.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

# Emprunt fédéral 5 % 1924, de fr. 80,000,000

remboursable au pair le 30 Juin 1935

destiné à la conversion partielle ou au remboursement du IX<sup>e</sup> emprunt fédéral de mobilisation, 1918, de fr. 100,000,000 échéant le 30 septembre 1924.

EXTRAIT DU PROSPECTUS :

**Prix d'émission pour conversions et souscriptions contre espèces : 96 %.** Titres au porteur de fr. 500.—, fr. 1000.— et fr. 5000.—. **Intérêts semestriels :** les 31 mars et 30 septembre. Le dernier coupon sera payé le 30 juin 1935 (intérêts pour 3 mois). **Rendement :** 5 1/2 % environ.

Les titres de cet emprunt seront acceptés en tout temps par la Confédération Suisse, au prix d'émission de 96 %, plus intérêts courus, en paiement de l'impôt fédéral de guerre.

BERNE, le 11 septembre 1924.

Le Département fédéral des finances :

J. MUSY.

Les groupes de banques soussignés ont pris ferme le dit emprunt et l'offrent en **souscription publique du 12 au 19 septembre 1924.**

**Conversion :** Les détenteurs des titres du IX<sup>e</sup> emprunt fédéral de mobilisation de 1918 à l'échéance du 30 septembre 1924 remettront **du 12 au 19 septembre 1924**, au domicile de souscription, leur demande de conversion accompagnée des obligations à convertir, coupon au 30 septembre 1924 détaché. Ils recevront une **soulte de conversion de fr. 40.—** par fr. 1000.— de capital converti.

**La répartition** aura lieu immédiatement après la clôture de la souscription. **La libération** des titres attribués devra s'effectuer **du 30 septembre au 31 octobre 1924**, avec décompte d'intérêts à 5 % à partir du 30 septembre 1924.

Les **domiciles de souscription** figurent sur le prospectus qui peut être obtenu auprès de toutes les banques et maisons de banque. **Berne et Bâle**, le 11 septembre 1924.

Le Cartel de Banques Suisses.

L'Union des Banques Cantonales Suisses.

## Le CRÉDIT GRUYÉRIEN, à Bulle

bonifie le

5 1/2 %

pour dépôts à 3 ou 5 ans.

— Titres nominatifs ou au porteur. —

## Banque Populaire de la Gruyère

à BULLE (Place de la Gare).

Nous payons actuellement le

5 1/2 %

pour dépôts à 3 et 5 ans de terme. 1829

— Titres nominatifs ou au porteur —

## Racines de gentiane

fraîches et propres sont achetées au prix du jour par la **Distillerie JULES BLANC, BULLE.**

## Représentant.

Belle situation serait faite à jeune homme sérieux qui s'occuperait de la représentation agréable et lucrative de nos articles auprès de la clientèle particulière. Beaux bénéfices assurés. Nous payons un bon fixe, haute provision, indemnité de voyage, et patente. Capital nécessaire fr. 4,000, pour contre-valeur de la collection. Inutile d'écrire si le capital n'est pas disponible. Les offres sérieuses seront seules prises en considération. Affaire d'avenir. Adresser les offres de suite à **CASE POSTALE 11443, Bâle 2.** 1901

## Sang de Bouleau

le seul remède spécifique, positif et naturel qui procure une abondante chevelure, guérit la chute, les pellicules, la calvitie et préserve du grisonnement. Plusieurs milliers des meilleurs recommandations et nouvelles commandes. Grande bouteille, fr. 3.75. — Shampoing au Sang de Bouleau, le meilleur, 30 cts. Crème de Sang de Bouleau, contre la sécheresse de la chevelure, fr. 3.— et 5.— le pot. Savon de toilette à l'arnica, fr. 1.20. Se trouvent dans beaucoup de pharmacies, drogueries, magasins de coiffeurs, ou à la **Centrale des herbes des Alpes, au St-Gothard, Faldo.**

## La Société Agricole de Villeneuve

vend tous les produits du sol aux meilleurs prix du jour. **Paille, grains, légumes.** Prix spéciaux pour le commerce. 1767 S'adresser au Gérant : **H. Anet, Tél. 35, Villeneuve.**

## Mise de bois.

La „Sagemeinde Bruch & Untereggerg“, à Weissenbach (Simmenthal), vendra en mises publiques samedi 20 septembre, de 2 à 3 heures, à l'Auberge „Alpenrose“, sur le Bruchberg,

**150 sapins cca. 300 m<sup>3</sup> de bois** du Untereggerg.

Les conditions de vente seront indiquées avant les mises. Weissenbach, le 4 septembre 1924.

Par ordre : Ad. Gerber.

## AVANT L'HIVER

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de **THÉ BÉGUIN** le meilleur dépuratif connu qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, le rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre : Il **guérit** les dartres, boutons, démangeaisons, eczéma, oozéma, etc. Il **fait disparaître** constipations, veriges, migraines, digestions difficiles, etc. Il **parfait la guérison** des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. Il **combat** avec succès les troubles de l'âge critique. P 30622 C La boîte : Fr 2.—, dans toutes les pharmacies de Bulle. **Dépôt génér. p. la Suisse : Pharmacies Réunies, N° 40, La Chaux-de-Fonds**

## La SERRURERIE E. A. BRANDT

sefforcera, malgré l'accident survenu, de continuer à satisfaire sa fidèle clientèle.

## Salon de Modes M<sup>me</sup> Jeanne Glasson, Bulle

Rue de Gruyères (en face du Champ de Foire)

Nouveautés en

**Chapeaux de feutre. L'EXPOSITION DES MODÈLES** aura lieu au commencement d'octobre.

Une nouvelle annonce en indiquera la date exacte.

**Chapeaux deuil. Livraison prompte et soignée.**

## A VENDRE

à LA TOUR-DE-TRÈME

### une maison

de 4 logements, grand jardin, belle situation.

S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P 2273 B. 1883

## MODES

J'ai l'honneur d'aviser mon honorable clientèle que je me rendrai

à BULLE

Place de la Promenade

avec un beau choix de chapeaux garnis, pour dames et fillettes, au plus bas prix du jour, à partir du jeudi 25 septembre. 1945

Se recommande :

Marie **QUARTENOUD, Modes, TREYVAUX**

## ON DEMANDE

une forte **personne** dans la trentaine pour aider au ménage.

S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P 7387 B. 1940

## Meubles

On demande fourniture pour pension, lavabos bois, armoires, tables, chaises, 20 matelas 190 x 90, tables de nuit, etc. Indiquer prix et détails sous chiffres **O. F. 7491 L. à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.** 1966

A vendre à Genève

## immeuble de rapport

Belle construction, installation moderne. Revenu annuel francs **18.500.—**

S'adres. à **P. DIDIERJEAN**, rue de Carotet 6, Genève.

On offre à louer pour les bacheliers d'octobre

## un pont de danse

tout neuf. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 7398 B. 1976

## ON DEMANDE A LOUER

à Bulle

### un appartement

de 2 chambres et cuisine.

S'adr. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 7396 B. 1977

## Belle paille de blé

2001 à fr. 5.50 les 100 kg. départ Genève. W. Maire, 28, R. des Grottes, Genève.

## Dr. Th. MUSY

2000 **oculiste absent** du 14 au 27 septembre pour SERVICE MILITAIRE.

Abonnez-vous à „La Gruyère“

## Location de montagnes.

Le vendredi 10 octobre 1924, à 2 h. de l'après-midi, à l'auberge de la Lécherette, la **Municipalité de Leysin** exposera en location, par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront lues, les **deux montages du Gros et Petit Charbonnière**, sur le territoire de la commune d'Ormont-Dessous.

Gros Charbonnière, charge environ 30 vaches.

Petit Charbonnière, charge environ 12 vaches.

Leysin, le 13 septembre 1924.

Greffe Municipal.

## COURS DE BRODERIE sur MACHINES à COUDRE

avec utilisation de nouveaux appareils divers pour repassage et toutes autres applications utiles sera donné par une institutrice spécialiste du 6 au 18 octobre, dans une salle de l'Hôtel de Ville à BULLE.

Prière de s'inscrire chez **Jos. GREMAUD**, mécanicien, à BULLE. 1996

## Fabrique de draps de Moudon

MEYER FRÈRES & C<sup>o</sup>

Travail à façon de la laine du pays.

Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné, cheviot. — Fabrication de mi-laine forte et mi-drap pour hommes. — Fabrication de mi-laine croisée et de cheviot pure laine pour robes. — Fabrication de couvertures de lits. — Fabrication de couvertures pour chevaux. — Filature de laine.

**NOUVEAUX PRIX** **NOUVEAUX PRIX**

Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. — La maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matières n'entrant pas dans la fabrication de ses étoffes.

Dépôt chez **M. Tobie BEC, Négociant à BULLE.**

## AUX VILLES SUISSES, VEVEY

(Angle des Rues du Centre et des Deux-Marchés)

La maison d'ancienne réputation où il convient de faire vos achats de

**VÊTEMENTS**

Articles p. Messieurs et Enfants.

TRACHSEL Frères.

## Location de pâturages.

La **commune de Botterens** exposera en location, par voie de mises publiques, ses **pâturages communaux**, comprenant les **gîtes de Blessonez, Praz-long et des Esserts**, situées à proximité immédiate du village.

Les mises auront lieu dans une salle particulière de l'**Hôtel de Ville, à Broc, le samedi 27 septembre 1924, dès 14 h.**, sous les conditions qui y seront lues.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à **M. le Syndic.** 1994

Botterens, le 7 septembre 1924.

Par ordre : **Secrétariat communal.**



## CHIRURGIE

Le Docteur

**H. Pégaitaz**

Av. de la Gare, 30a., FRIBOURG

recevra à BULLE

Judi de 9 h. à 13 heures

(tumeurs, hernies, descentes, reins et vessie.) 20.124

A céder, à bas prix

## VELOS

neufs et occasions. 1824

**SAUDAN, r. Tissot, Bulle.**

## La grande Chicorée



"AROME" est la meilleure

## Escargots bouchés.

Suis acheteur dès le 1<sup>er</sup> octobre au plus haut prix du jour. Les personnes pouvant en livrer sont priées de demander prix et conditions en indiquant la quantité qu'elles pensent pouvoir livrer à **P. Fuchs, Areuse.** (N°tel.)